

2014



## Les Caisses de pensions Novartis – Vos Caisses de pensions

### But et organisation

La *Caisse de pensions Novartis 1*, avec plus de 31 600 personnes assurées et bénéficiaires de rentes et une fortune de près de 13.6 milliards de francs, est l'une des plus grandes institutions de prévoyance professionnelle autonomes de Suisse. Elle est complétée par la *Caisse de pensions Novartis 2*, dont la fortune s'élève à CHF 521.4 millions.

Afin de garantir à l'avenir aussi à tous les collaborateurs suisses de Novartis le financement à long terme, la transparence, la conformité aux besoins et la plus grande flexibilité possible de la prévoyance du personnel, le principe de prévoyance est passé début 2011 de la primauté des prestations à celle des cotisations. Ce changement a nécessité un «splitting» de la Caisse de pensions Novartis en deux entités juridiques, les Caisses de pensions Novartis 1 et 2

Comme l'attestent les comptes annuels 2014 parus récemment, les Caisses de pensions Novartis 1 et 2 sont bien armées pour relever les défis actuels et futurs. Ceci s'explique notamment par les changements qui découlent de la vente de la division de santé animale à *Eli Lilly*, du désinvestissement dans le secteur des vaccins (sauf anti-grippaux) au bénéfice de *Glaxo-Smith Kline (GSK)* et de la création de la coentreprise *Novartis OTC & GSK Consumer Healthcare Joint Venture*. Compte tenu du nombre de collaborateurs concernés, les Caisses de pensions Novartis effectueront une procédure dite de liquidation partielle. Celle-ci garantit que le groupe sortant des assurés ainsi que les assurés restants sont fondamentalement traités à égalité pour ce qui est des réserves existantes et des disponibilités dans les caisses de sortie.

### **La Caisse de pensions Novartis 2 – un concept innovant**

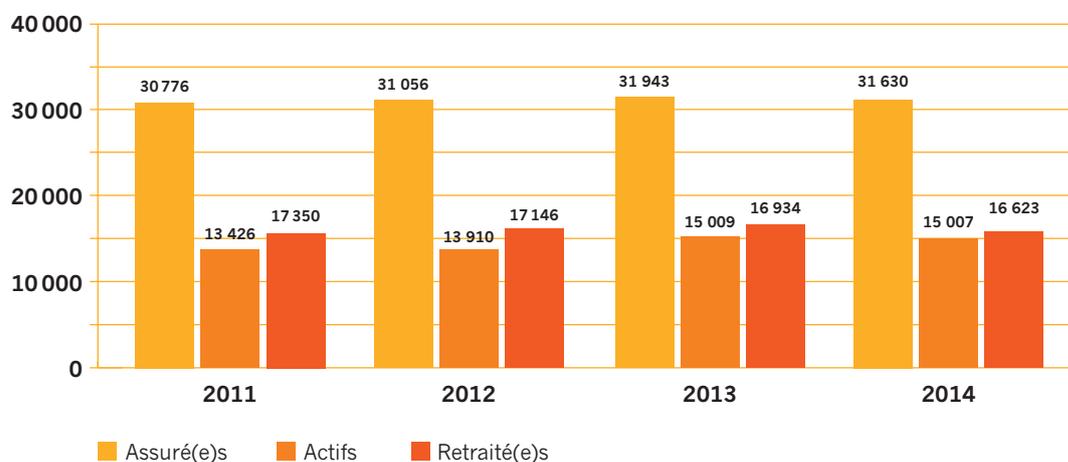
Même dans l'environnement très régulé de la prévoyance professionnelle suisse, il existe une certaine marge de manœuvre pour des solutions flexibles, qui permettent aux assurés de choisir des options adaptées à leurs besoins, mais qui relèvent davantage de leur responsabilité. L'une de ces possibilités concerne le choix de la stratégie de placement dans le domaine de la prévoyance dépassant le minimum légal. Concrètement, comment fonctionne ce système? La *Caisse de pensions Novartis 2* qui propose cinq stratégies de placement avec différents profils de risque est un exemple en la matière. A la fin de l'exercice, 1 715 assurés sur 5 361 avaient profité de cette option. La performance globale a enregistré une hausse de +7.89%.

La composition du Conseil de fondation de notre Caisse de pensions Novartis 1 est paritaire avec 7 représentant(e)s de l'employeur et 7 représentant(e)s des salarié(e)s.

Présentation de l'organisation de la Caisse de pensions Novartis 1 (au 31 décembre 2014)	
<b>Conseil de fondation</b> (mandat du 1 <sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2016)	<b>Direction</b> Dr Markus Moser, <i>Gérant</i> Marco Armellini, <i>Adjoint à la gérance</i>
<b>Représentant(e)s de l'employeur</b> Dr Martin Batzer ( <i>Président</i> ) Dr Thomas Boesch Isabelle Defond Felix Eichhorn Dr Matthias Leuenberger Knut Mager Dr. Stephan Mumenthaler	<b>Organe de révision</b> PricewaterhouseCoopers AG, Bâle
<b>Représentant(e)s des salarié(e)s</b> Claudio Campestrin ( <i>Vice-président</i> ) Susanne Alt Cathlyn Carley Dr Stefanie Katja Kniep Daniel Linder Brigitte Martig Maria Rita Walde	<b>Expert en prévoyance professionnelle</b> Libera AG, Zurich
<b>Commission des bénéficiaires de rentes</b> Erhard Eichenberger, Schönenbuch Gilbert Fahrni, Reinach Rudolf Haas, Bâle	<b>Autorité de surveillance</b> BVG und Stiftungsaufsicht beider Basel (BSABB) Eisengasse 8 4001 Bâle

### Données statistiques

Quelques données statistiques, de la *Caisse de pensions Novartis 1*, extraites du rapport de l'expert actuariel: 15 007 assuré(e)s au 31 décembre 2014 (année précédente: 15 009). Le nombre des bénéficiaires de rentes était de 16 623 (année précédente: 16 934), dont 10 881 personnes touchaient une rente de vieillesse, 490 une rente d'invalidité et 4 897 une rente de veuve ou de veuf. Les 355 autres rentes en cours étaient des rentes pour orphelins et enfants. Le revenu moyen des bénéficiaires de rentes s'élevait à 39 844 (année précédente: 39 648) francs.



### Comptes annuels 2014

Lorsqu'il s'agit du placement de la fortune, la garantie à long terme des prestations occupe toujours le premier plan. Ce faisant, il faut prendre en compte la tolérance au risque concrète de la caisse, c'est-à-dire sa situation financière réelle ainsi que la structure et l'évolution prévisible de l'effectif des assuré(e)s. Une Caisse de pensions doit être à tout moment en mesure de garantir la réalisation des objectifs de prévoyance.

**Variation de la fortune** pour les activités courantes:

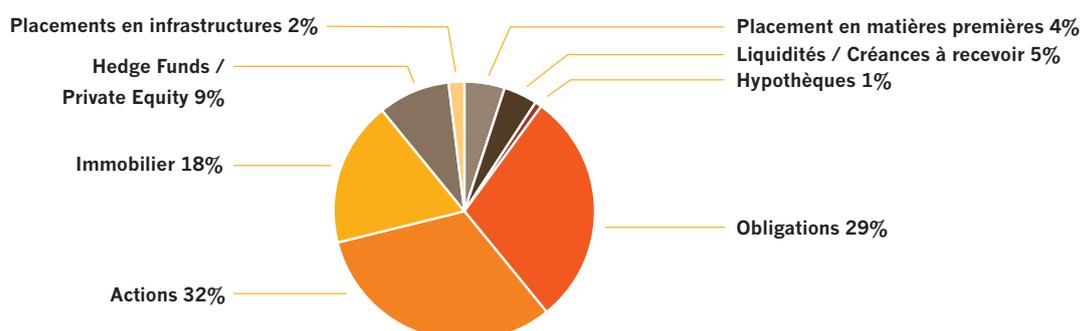
<b>Recettes (millions de CHF)</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Cotisations des salarié(e)s	121	114
Cotisations de l'employeur	220	210
Contributions d'entrée et financements ultérieurs	204	228
Apports reprise effectifs d'assurés	0	4
Produits des placements de la fortune	94	92
Bénéfices réalisés sur les placements	406	122
<b>Total recettes</b>	<b>1 045</b>	<b>770</b>
<b>Dépenses (millions de CHF)</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Paielement des rentes	-686	-695
Versements en capital	-20	-21
Libre passage, encouragement à la propriété du logement	-128	-116
Frais administratifs	-4	-4
Divers	0	-4
<b>Total dépenses</b>	<b>-838</b>	<b>-840</b>
<b>Flux de trésorerie net</b>	<b>+207</b>	<b>-70</b>
<b>Modification cumulée de la valeur des actifs</b>	<b>+675</b>	
<b>Variation de la fortune</b>	<b>+882</b>	

Compte tenu du flux de trésorerie (+207 millions de francs) ainsi que de la modification cumulée de la valeur des actifs (+675 millions de francs), il apparaît une augmentation de la fortune de 882 millions de francs en 2014.

Le *bilan* ci-dessous donne une vue d'ensemble de la composition de la fortune de la *Caisse de pensions Novartis 1* aux valeurs du marché.

<b>Actif (millions de CHF)</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Liquidités	767	657
Créances à recevoir	28	21
Obligations	3 925	4 643
Actions	4 426	3 614
Hedge Funds et Private Equity	1 188	962
Placements en infrastructures	254	219
Placements en matières premières	603	183
Hypothèques	144	155
Immobilier	2 387	2 244
Currency Overlay	-99	43
<b>Total actif</b>	<b>13 623</b>	<b>12 741</b>
<b>Engagements, comptes de régularisation des passifs</b>	<b>-28</b>	<b>-29</b>
<b>Fortune nette</b>	<b>13 595</b>	<b>12 712</b>

La composition de la fortune se présente comme suit:



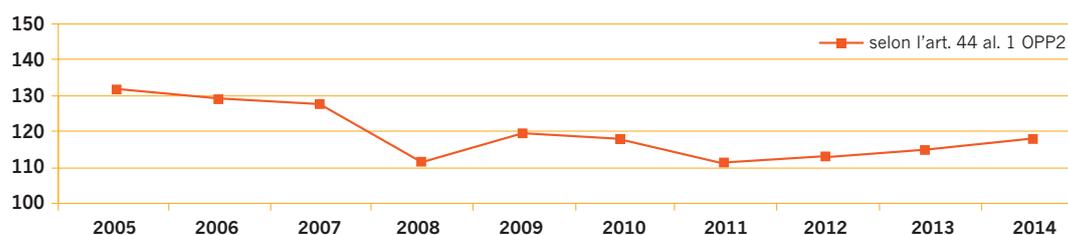
<b>Passif (millions de CHF)*</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Capital de prévoyance et provisions techniques	<b>11 585</b>	11 077
Réserves de fluctuation	<b>1 714</b>	1 615
Fonds libres	<b>296</b>	20
<b>Total passif</b>	<b>13 595</b>	12 712

\* Hors engagements, comptes de régularisation des passifs

Les comptes mettent en relation la fortune et le *capital de prévoyance* (y compris les provisions techniques) de CHF 11 585 millions nécessaires au 31 décembre 2014 et calculées selon des principes actuariels reconnus. Outre ces engagements, nous devons disposer de réserves de fluctuation de valeurs pour faire face aux risques spécifiques des marchés à la base de tout placement, afin d'assurer la tolérance au risque financier de la Caisse de pensions.

Le rapport entre les fonds liés et les fonds libres donne le *taux de couverture*. En application des modalités utilisées pour ces principaux indicateurs, selon l'art. 44, al. 1 OPP 2, le taux de couverture atteint 117.4%. Cela signifie d'une part que la situation financière a été une fois encore consolidée par rapport à l'exercice précédent, et que les réserves pour fluctuation des valeurs se trouvent au niveau prescrit, autrement dit que la capacité de risque de la *Caisse de pension Novartis 1* est établie sans restrictions dans le cadre de sa stratégie de placement. Parallèlement, la base de capital sur laquelle reposent les engagements de rente a pu être à nouveau renforcée. Par ce nouveau relèvement du capital de couverture des rentes d'environ 384 millions de francs, nous avons tenu compte de la faiblesse record des taux d'intérêt et de l'augmentation de l'espérance de vie.

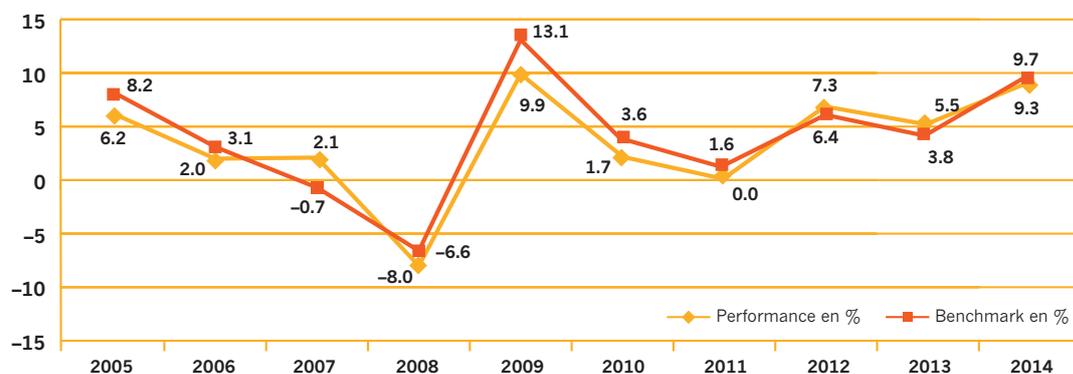
#### Evolution du taux de couverture 2005–2014, en %



#### Performance 2014

L'année boursière 2014 a été la troisième année consécutive affichant une performance remarquablement positive. Toutes les catégories d'actifs ont participé à ce bon résultat. Les marchés financiers se sont montrés étonnamment robustes face à une série d'événements négatifs imprévus (chute de la croissance au tournant de l'année, crise ukrainienne, baisse du prix du pétrole, spectre de la déflation en Europe, etc.). Cette solide constitution a été largement favorisée par l'extension de la taille des bilans des banques centrales. La plus grande surprise a concerné la poursuite du recul des taux d'intérêts mondiaux à long terme en raison d'une faible inflation et d'une demande toujours aussi forte en rendements.

La performance totale de la *Caisse de pensions Novartis 1* se situait à +9.25% et a ainsi manqué de 44 points de base la valeur comparative de référence (de +9.69%).



Souhaitez-vous des compléments d'information?

Vous pouvez obtenir les comptes annuels 2014 dans leur version intégrale auprès de l'administration de la Caisse de pensions. Téléphone +41 61 324 24 20 ou par e-mail: [markus-pk.moser@novartis.com](mailto:markus-pk.moser@novartis.com)